- l'adhésion va
  du 1er octobre au 30 septembre
- la cotisation annuelle est de
  30 € / membre actif
  50 € / membre bienfaiteur
  100 € ou davantage / membre donateur
- Chèque à l'ordre de
  « Association Terre du Ciel »

Par des lettres d'information régulières et à travers le journal "Les semeurs du Vivant" que nous envoyons aux adhérent(e)s, vous resterez informé(e) de toutes les actions et rendez-vous de l'association.

Bulletin à retourner ou à faxer à
Association Terre du Ciel
Domaine de Chardenoux - 71500 Bruailles
fax 03 85 60 40 31

NOM . . . . . PRÉNOM . . . . . .

e-mail . . . . . .

❍ **Je désire m'inscrire à la lettre *Association Terre du Ciel* d'information que je recevrai par mail (adresse mail ci-dessus à écrire lisiblement)**

ADRESSE . . . . . .

Code postal . . . . . VILLE . . . . . .

PAYS . . . . . .

tél. . . . . fax . . . . . .

portable . . . . . .

❍ **Je prends mon adhésion à l'Association Terre du Ciel**

❍ **membre actif : 30 €**
❍ **membre bienfaiteur : 50 €**
❍ **membre donateur : 100 € ou ..... €**

❍ chèque à l'ordre de **Association Terre du Ciel**
(si chèque étranger, ajouter 19 € pour frais bancaires)
❍ mandat international de versement (joindre photocopie)
❍ paiement par carte bancaire (Visa ou Mastercard)

date d'expiration

signature

Important : bien indiquer le cryptogramme visuel, les trois derniers chiffres apparaissant sur le panneau signature au verso de votre carte bancaire.

***Merci de nous signaler si vous avez déjà le journal n° 2* Les semeurs du Vivant**

❍ **J'ai déjà en ma possession le Journal n°2 *Les Semeurs du Vivant*. Ne pas me l'envoyer.**
❍ **Je n'ai pas eu le Journal n°2 *Les Semeurs du Vivant*. Merci de me l'envoyer.**

extrait site internet www.association-terre-du-ciel.org